



Département du Gard
MAIRIE
DE
SAINT-JEAN DE VALERISCLE

☎ : 04.66.25.60.41

✉ : accueil@mairiesjv.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT)

-**Délibération n° 2026-10**-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 mars 2026.
Votée à l'unanimité.

- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal-Délibération ajournée.

-**Délibération n° 2026-11**-Désignation des délégués du Parc National des Cévennes.
Votée à 11 voix Pour et 4 Abstentions.

-**Délibération n° 2026-12**-Désignation des délégués au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles.
Votée à 11 voix Pour et 4 Abstentions.

-**Délibération n° 2026-13**-Désignation des délégués au Conseil National des Villes et Villages Fleuris.
Votée à 11 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions.

- **Délibération n° 2026-14**-Désignation des délégués au Syndicat Territoire d'Energie Gard-SMEG.
Votée à 09 voix Pour et 06 Abstentions.

- **Délibération n° 2026-15**- Désignation du délégué « élu » au Comité National des Actions Sociales CNAS.
Votée à 14 voix Pour et 01 Abstention.

- **Délibération n° 2026-16**-Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS.
Votée à l'unanimité.

-**Délibération n° 2026-17**-Election des représentants au conseil d'administration du CCAS.
Votée à 13 voix Pour et 02 voix nuls.

-**Délibération n° 2026-18**-Désignation des membres de la commission d'appel d'offres.
Votée à 13 voix Pour et 02 voix nuls.

-**Délibération n° 2026-19**-Création et composition de la commission communale des finances.
Votée à l'unanimité.

-**Délibération n° 2026-20**-Désignation d'un membre du conseil municipal pour la signature des autorisations d'urbanisme dans le cadre de l'article L422-7 du code de l'urbanisme.
Votée à 12 voix Pour et 03 Abstentions.

-**Délibération n° 2026-21**-Foncier communal concerné par le projet de construction de 15 logements par les Logis Cévenols.
Votée à 13 voix Pour et 02 voix Contre.

-**Délibération n° 2026-22**-Mandat pour le dépôt d'une demande de défrichement dans le cadre de l'implantation d'une antenne relais Bouygues.
Votée à l'unanimité.

Le 08 avril 2026

Le Maire de Saint-Jean de Valeriscle

Marc JEKAL

